

Plan Local d'Urbanisme de BOURGOGNE

Quels objectifs d'aménagement, de développement et de préservation pour les 15 prochaines années et pour les générations futures ?

Quel avenir pour votre commune ?

Le conseil municipal entend associer la population à la révision du PLU qui engagera l'avenir de BOURGOGNE pour les 15 prochaines années.

Ce questionnaire a pour objectif la meilleure prise en compte possible des attentes des habitants dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, et représente une aide pour les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

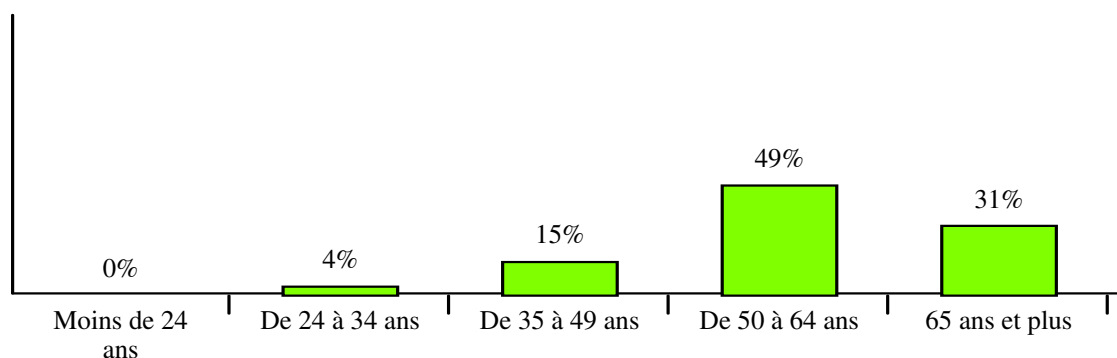
380 questionnaires ont été distribués à BOURGOGNE le 12 mars 2015 (correspondant aux 384 résidences principales sur la commune) et 100 ont été déposés à la Mairie avant le 30 mars 2015, soit 26,3 % de réponse.

Il convient de noter que certains de ces questionnaires n'ont pas été remplis selon les consignes. Ainsi, un certain nombre de réponses aux questions n'ont pu être prises en compte.

L'ensemble des questionnaires reçus correspond à une population d'environ 230 personnes ; calcul fait à partir du nombre de personnes par foyer demandé en fin de questionnaire. 22,6 % de la population a donc répondu.

Ces résultats ne sont donc pas représentatifs de la volonté de tous les habitants, mais permettent néanmoins de se faire une idée sur les besoins, demandes, enjeux, des habitants de BOURGOGNE.

Quel est votre âge ?



1. LE DIAGNOSTIC ACTUEL

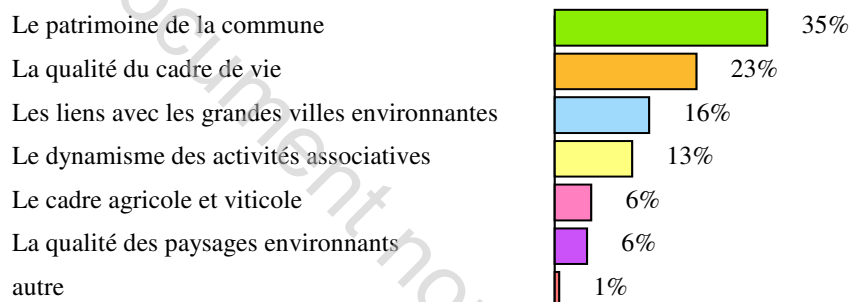
1.1. La perception du village aujourd'hui

Selon vous, quel élément représente l'image de la commune ? (Cochez 2 cases au maximum)

- Le patrimoine de la commune (mairie, église ...)
- La qualité du cadre de vie
- La qualité des paysages environnants
- Le dynamisme des activités associatives
- Les liens avec les grandes villes environnantes (dessertes routières)
- Le cadre agricole et viticole
- Autres, préciser :

.....

Eléments identitaires de la commune



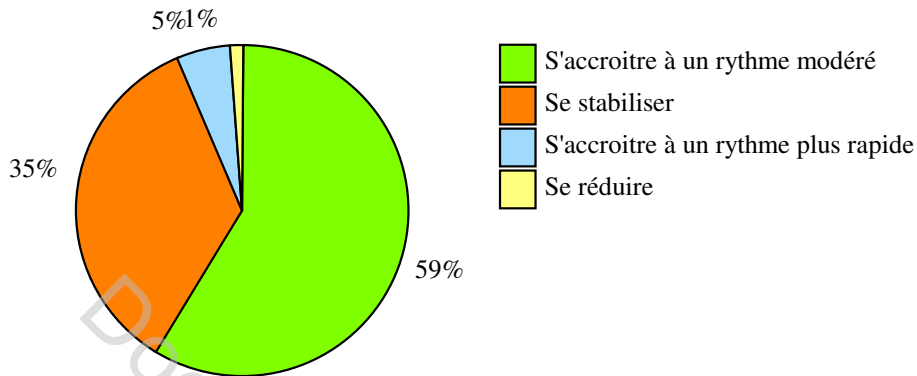
Conclusion : « Le patrimoine de la commune » caractérise le plus BOURGOGNE pour ses habitants. Cela s'explique par le caractère ancien de l'architecture sur la commune. En second, les habitants ont répondu « la qualité du cadre de vie ».

1.2. La population

Pensez-vous que la population communale doive ?

- S'accroître à un rythme modéré Se réduire
 S'accroître à un rythme plus rapide Se stabiliser

Dynamique démographique souhaitée



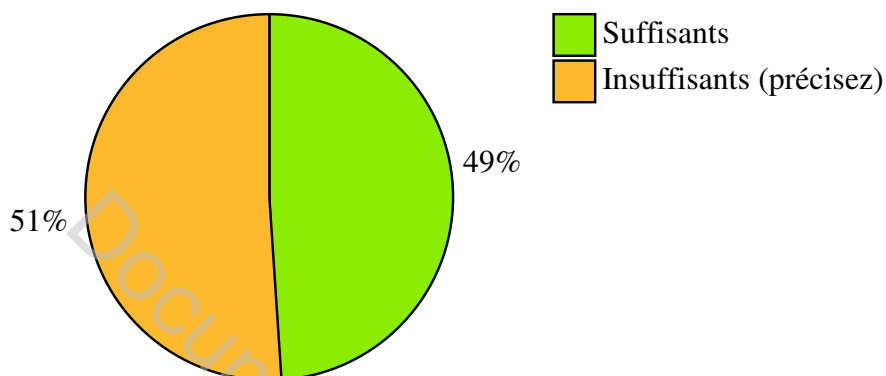
Conclusion : La majorité des habitants (59 %) pense que la population de BOURGOGNE doit « *s'accroître à un rythme modéré* ». % pense qu'elle doit s'accroître à un rythme modéré. 35 % de la population pense que la commune devrait se stabiliser.

1.3. Les équipements publics

A votre avis, les équipements publics (mairie, école, terrain de sport, salle des fêtes) sont-ils :

- Suffisants
- Insuffisants (préciser) :

Les équipements publics sont :



Conclusion : Les équipements publics sont insatisfaisants pour 51 % des habitants. On peut donc dire que les habitants sont moyennement satisfaits de l'offre proposée par la commune. Les équipements à développer les plus cités sont les terrains de sport (plus particulièrement de foot) et une salle des fêtes.

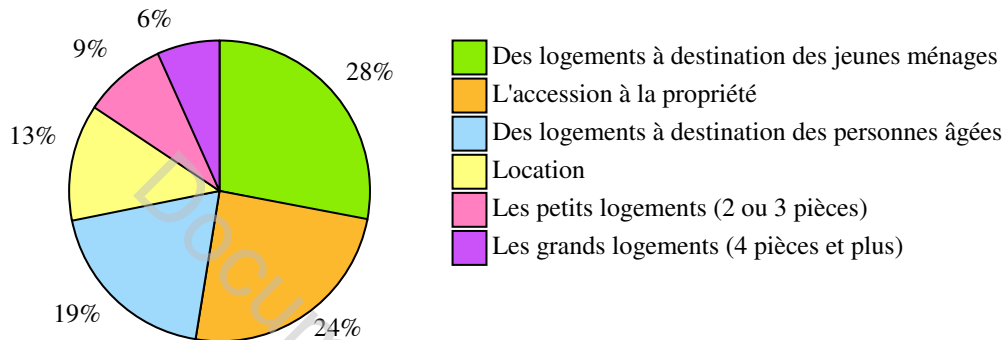
1.4. L'habitat

Quels types d'habitat sont manquants ou sont à développer (Cocher 3 cases au maximum)

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Location | <input type="checkbox"/> Les grands logements (4 pièces et plus) |
| <input type="checkbox"/> L'accession à la propriété | <input type="checkbox"/> Des logements à destination des personnes âgées |
| <input type="checkbox"/> Les petits logements (2 ou 3 pièces) | <input type="checkbox"/> Des logements à destination des jeunes ménages |
| <input type="checkbox"/> Autres (préciser) : | |

.....

Quels types d'habitats sont manquants ou à développer?



Conclusion : « *Les logements à destination des jeunes ménages* » arrivent en tête avec 28 % pour ce qui est du type d'habitat manquant ou à développer. Accueillir des jeunes ménages c'est lutter contre le vieillissement de la population et permettre à la commune de continuer à se développer. « *L'accession à la propriété* » est en second avec 24 %.

1.5. Les déplacements et le stationnement

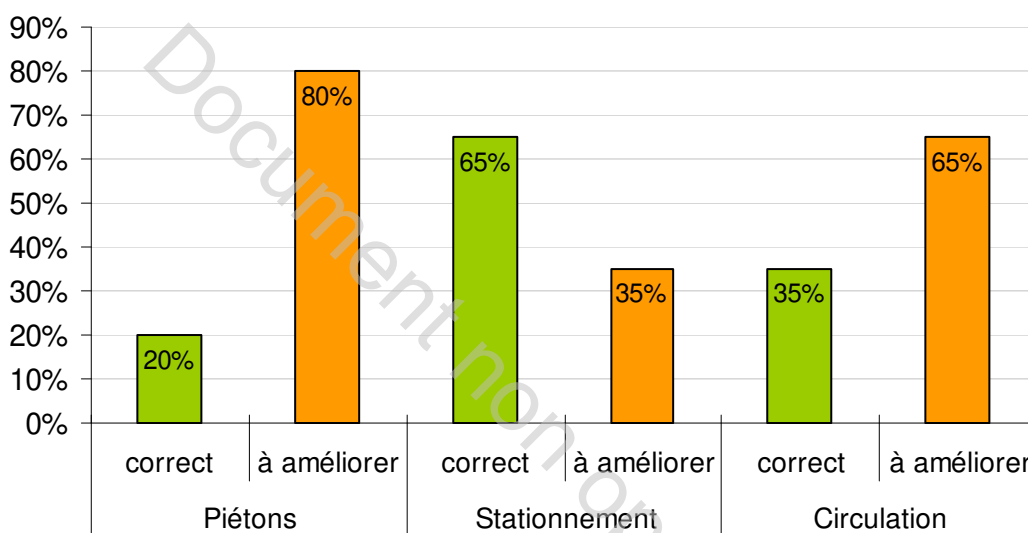
D'après vous, dans votre commune (Cochez 1 case par sous thème)

- La place du piéton est correcte
- La place du piéton est à améliorer

- Le stationnement est suffisant
- Le stationnement est insuffisant

- La circulation routière est une gêne
- La circulation routière ne pose pas de problème

Déplacements et stationnement



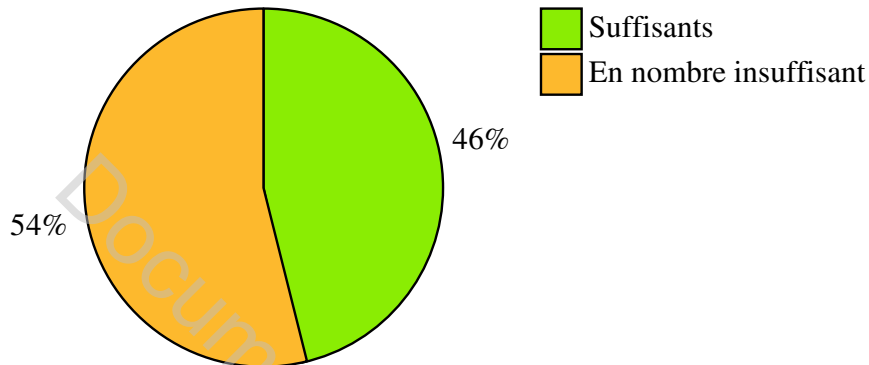
Conclusion : Les habitants pensent que la place du piéton est à améliorer (80 %) Concernant le stationnement il est majoritairement correct (65 %). La circulation est plutôt à améliorer (65 %). En effet, les habitants ressentent une gêne avec des problèmes de vitesse mais aussi de sécurité par rapport au manque de trottoirs. La circulation des camions dans les rues du village provoque une gêne.

1.6. Les commerces et les services marchands

Selon vous, les commerces et services marchands sont :

- Suffisants
 - En nombre insuffisant
 - Dans ce dernier cas, quel(s) commerce(s) vous semble(nt) manquer ?
-

Présence des services et commerces



Conclusion : Les commerces sont suffisants pour 54 %, mais 46 % des personnes interrogées les trouvent insuffisants. En effet, BOURGOGNE bénéficie de quelques services marchands et non marchands nécessaires au quotidien, mais on note des demandes récurrentes d'une pharmacie, d'une boucherie-charcuterie et d'un bar-tabac-presse.

1.7. Le tourisme (Chemin de randonnée, fleurissements) et les loisirs

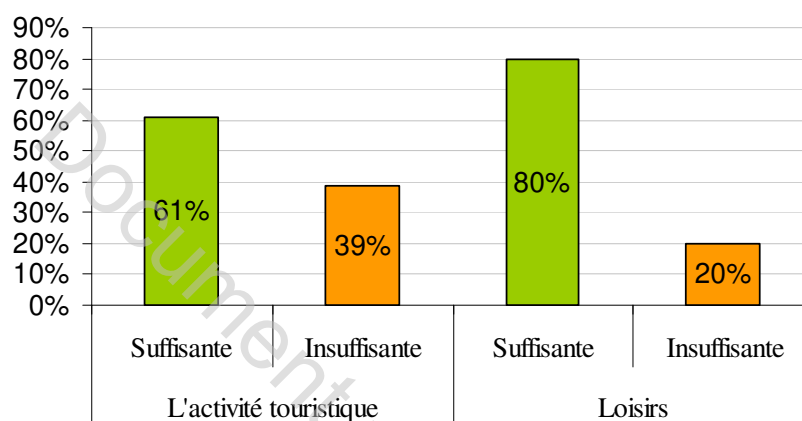
L'activité touristique vous semble :

- A la hauteur de la commune
- Insuffisante par rapport aux qualités de la commune

L'activité des loisirs est-elle :

- Suffisante
- Insuffisante

Tourisme et loisirs



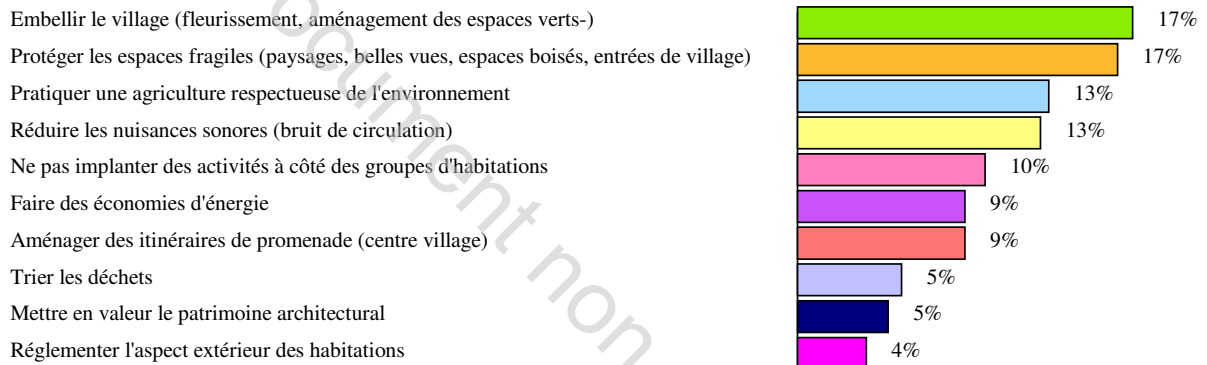
Conclusion : Concernant le tourisme et les loisirs, les habitants trouvent majoritairement qu'ils sont suffisants sur la commune (61% et 80%).

1.8. L'environnement

Sauvegarder l'environnement, pour vous c'est avant tout : (Cochez 3 cases au maximum)

- Embellir le village (fleurissement, aménagement des espaces verts-)
- Ne pas implanter des activités à côté des groupes d'habitations
- Protéger les espaces fragiles (paysages, belles vues, espaces boisés, entrées de village)
- Réduire les nuisances sonores (bruit de circulation)
- Aménager des itinéraires de promenade (centre village)
- Mettre en valeur le patrimoine architectural
- Réglementer l'aspect extérieur des habitations
- Faire des économies d'énergie
- Pratiquer une agriculture respectueuse de l'environnement
- Trier les déchets

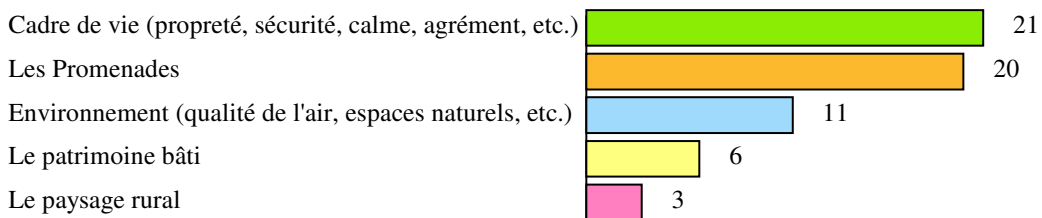
Sauvegarder l'environnement, pour vous c'est avant tout :



Qu'est-ce qui, à votre avis, est à protéger ou à mettre en valeur ?

Pour le traitement de cette question, les différents éléments cités sont regroupés par thématiques, sauf les Promenades, citées nommément dans une grande proportion de réponses.

Eléments à préserver, mettre en valeur



Conclusion :

« *Embellir le village* », est ce qui représente le plus la sauvegarde de l'environnement. On retrouve en deuxième « *Protéger les espaces fragiles* » et en troisième position « *Pratiquer une agriculture respectueuse de l'environnement* » et « *Réduire les nuisances sonores* ».

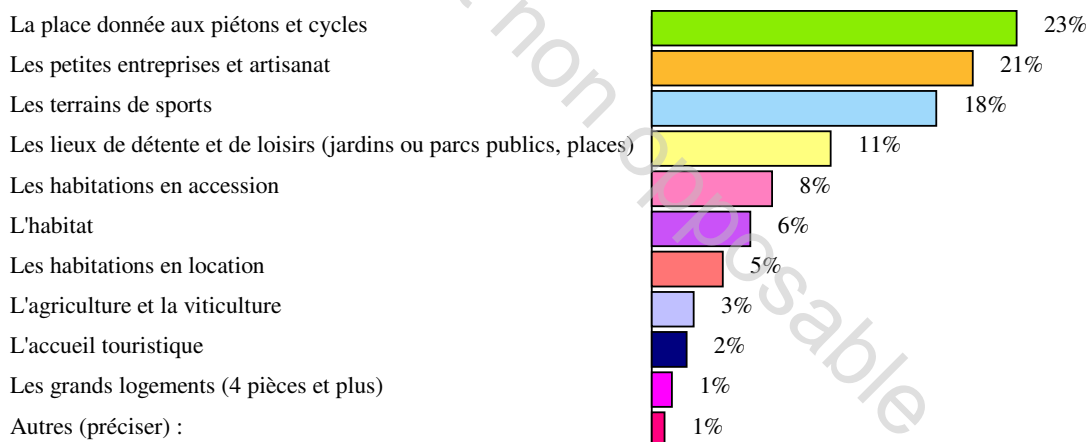
Les éléments à protéger et mettre en valeur sur la commune sont principalement le cadre de vie, notamment la propreté des rues, la sécurité piétonne, la vie de village, etc. « *Les Promenades* » est l'élément le plus nommément cité. On retrouve l'environnement en troisième position

1.9. Les objectifs de développement de la commune

Pour vous, ce qu'il faudrait développer dans la commune, c'est avant tout : (Cochez 3 cases au maximum)

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> L'habitat | <input type="checkbox"/> La place donnée aux piétons et cycles |
| <input type="checkbox"/> Les petites entreprises et artisanat | <input type="checkbox"/> Les terrains de sports |
| <input type="checkbox"/> Les lieux de détente et de loisirs | <input type="checkbox"/> L'accueil touristique |
| <input type="checkbox"/> L'agriculture et la viticulture | <input type="checkbox"/> Les grands logements (4 pièces et plus) |
| <input type="checkbox"/> Les habitations en location | <input type="checkbox"/> Les habitations en accession |
| <input type="checkbox"/> Autres (préciser) : | |

Objectifs de développement de la commune



Conclusion : L'objectif principal de développement de la commune est de développer « *la place donnée aux piétons et cycles* ». En deuxième position « *les petites entreprises et artisanat* ». Enfin, « *les terrains de sport* ». Ces réponses confortent les résultats précédents concernant les problèmes de sécurité routière, le souhait de développer les commerces et le manque de terrains de sports.

2. LES GRANDS ENJEUX DE LA COMMUNE

Voici présentés, sans ordre de priorité, 13 enjeux déjà identifiés par la commune. Sélectionnez dans cette liste, ceux qui vous semblent essentiels et classez-les par ordre de préférence (de 1 à 4 : 1 le plus important et 4 le moins important)⁷. Ajoutez les enjeux qui vous semblent importants et qui ne figurent pas sur ce document.

- Préserver et valoriser l'aspect ancien du village.
- Développer l'habitat pour les jeunes du village et accueillir de nouvelles populations.
- Assurer une bonne insertion des nouvelles constructions.
- Assurer une mixité intergénérationnelle en lien avec un bon niveau d'équipement et de services.
- Améliorer l'accessibilité des espaces et des équipements publics pour les personnes non motorisées ou à mobilité réduite.
- Améliorer les conditions de stationnement.
- Soutenir le développement des activités existantes.
- Accueillir et encourager l'implantation de nouvelles activités.
- Aménager l'espace en préservant l'environnement et le cadre de vie.
- Renforcer les traits caractéristiques de paysage aux entrées du village.
- Ralentir et améliorer les conditions de circulation.
- Préserver les milieux naturels, les espaces verts et boisés du village.
- Protéger et renforcer le caractère agricole du village.
- Autres enjeux :

graphique page suivante

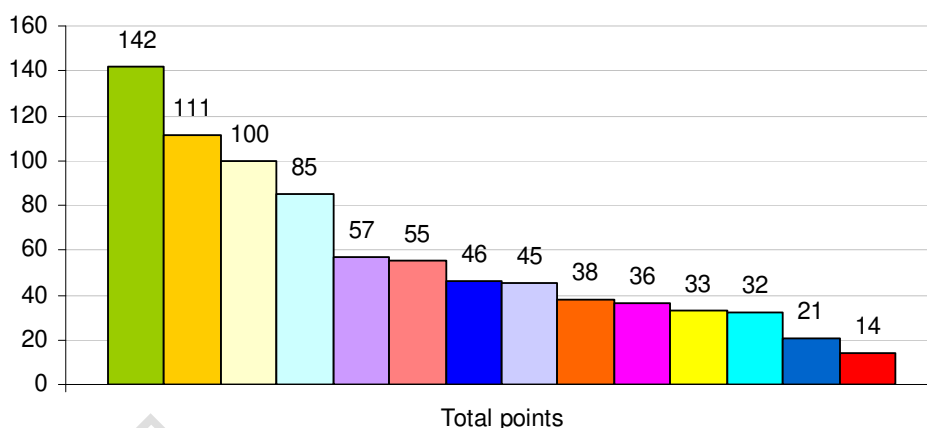
Conclusion : Les 4 principaux enjeux pour les habitants sont :

1. « *Ralentir et améliorer les conditions de circulation du village* ».
2. « *Préserver et valoriser l'aspect ancien du village* ».
3. « *Préserver les milieux naturels, les espaces verts et boisés du village* ».
4. « *Aménager l'espace en préservant l'environnement et le cadre de vie* ».

Ces points se recoupent avec les résultats de la question 1.1 et 1.8. La préservation du cadre de vie, et donc du patrimoine naturel et bâti de la commune, est l'enjeu principal des habitants de BOURGOGNE.

⁷ Les résultats ont été comptabilisés de la manière suivante : valeur de 4 points pour la première préférence ; valeur de 3 points pour la deuxième préférence ; valeur de 2 points pour la troisième préférence ; valeur de 1 point pour la quatrième préférence.

Les grands enjeux de la commune



- Ralentir et améliorer les conditions de circulation
- Préserver et valoriser l'aspect ancien du village
- Préserver les milieux naturels, les espaces verts et boisés du village et mettre en valeur les sites panoramiques
- Aménager l'espace en préservant l'environnement et le cadre de vie
- Développer l'habitat pour les jeunes du village et accueillir de nouvelles populations
- Accueillir et encourager l'implantation de nouvelles activités
- Améliorer l'accessibilité des espaces et des équipements publics pour les personnes non motorisées ou à mobilité réduite
- Assurer une mixité intergénérationnelle en lien avec un bon niveau d'équipement et de services
- Soutenir le développement des activités existantes (agriculture, artisanat.)
- Améliorer les conditions de stationnement
- Renforcer les traits caractéristiques de paysage aux entrées du village
- Protéger et renforcer le caractère agricole du village
- Autre
- Assurer une bonne insertion des nouvelles constructions